



WALDBËLLEG

COMMUNE DE WALDBILLIG

Art. 18 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par les articles 12 et 13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Un membre du conseil qui, sans motif légitime, n'aura pas été présent à trois séances consécutives pourra, sur la proposition du conseil, être déclaré démissionnaire par le Ministre de l'Intérieur.

Le Conseil communal est invité à se réunir le

mardi, 28.07.2026 à 10.00 heures

à la salle des séances à L-7640 Christnach, 7, Fielserstrooss,
afin de discuter sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR :

Séance publique

- | | |
|------------|--|
| 2026-05-01 | Approbation des modifications ponctuelles du PAG de la Commune de Waldbillig ; |
| 2026-05-02 | Approbation des modifications ponctuelles du PAP « quartier existant » de la Commune de Waldbillig ; |
| 2026-05-03 | Exercice du droit de préemption pour une parcelle sise à Waldbillig et une parcelle sise à Haller ; |
| 2026-05-04 | Convention 2026 relative au Club Aktiv Plus an der Loupescht ; |
| 2026-05-05 | Approbation d'un acte de vente ; |
| 2026-05-06 | Introduction d'une taxe de raccordement au réseau collectif de distribution d'eau ainsi qu'au réseau collectif d'assainissement des eaux usées ; |
| 2026-05-07 | Fixation des taux multiplicateurs de l'impôt foncier pour 2027 ; |
| 2026-05-08 | Fixation des taux multiplicateurs de l'impôt commercial pour 2027 ; |
| 2026-05-09 | Information sur le Plan Pluriannuel Financier 2027-2031 ; |
| 2026-05-10 | Demandes de subside ; |
| 2026-05-11 | Divers. |

Christnach, le 21.07.2026

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
La bourgmestre f.f., La secrétaire,

